



[Site web](#)

[Adhérents](#)

[Nous écrire](#)



NEWSLETTER N° 85

Très chers adhérents et adhérentes, très chers amis du Rayol Canadel,

En ce début d'année, cette newsletter vous donnera quelques nouvelles de notre belle commune. **Tous les articles de Var-Matin cités sont disponibles sur le site internet.**

Elle sera complétée par une seconde fin janvier où nous ferons le point sur l'année écoulée et vous donnera les grandes lignes de nos actions à venir.

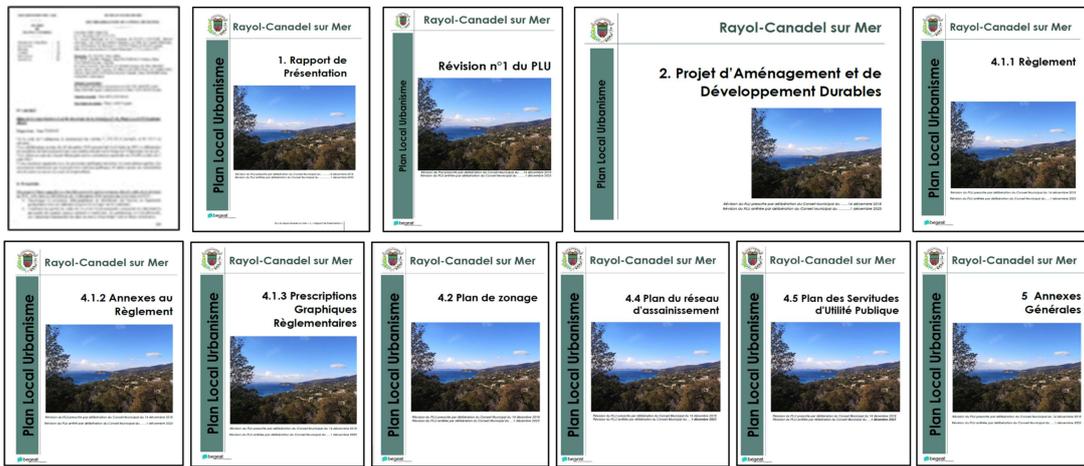
Révision du PLU

Le Conseil Municipal a voté cette modification le 1^{er} décembre 2023 à 14 voix pour et une voix contre (Olivier. GHIBAUDO).

Suivra cette hiver l'enquête publique.

Golfe de Saint-Tropez var-matin Mardi 5 décembre 2023 15

Au Rayol, la révision du plan local d'urbanisme fait débat



Cette révision comporte 10 documents dont le rapport de présentation de 291 pages qu'il nous faut analyser et rendre nos remarques sous 3 mois.

Les travaux en cours

Plage du Canadel

La descente ouest de la plage du Canadel, commencée en début d'année sera achevée cet été.



Les travaux d'aménagement de la voie d'accès ont commencé.





Tropicana (ancienne maison Blatgé)

Les travaux de la nouvelle maison, d'une ampleur considérable vont bon train. Nous constatons que les nouvelles villas sont de plus en plus grandes .

Terrain : 3 108m² -

Surface de plancher : 635m²

Hauteur de la construction : 6,80m

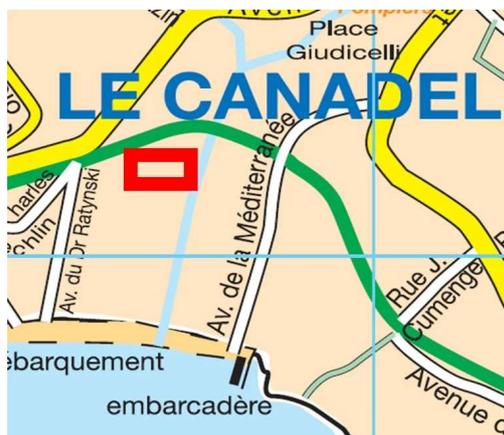


La villa située derrière le Tropicana sous la voie verte en fond de vallon.

Dans le PLU en vigueur du 14 octobre 2016, il est clairement défini :

ARTICLE 8 – Inconstructibilité dans les fonds des vallons

Toute occupation du sol est interdite dans les fonds de vallon identifiés au schéma des eaux pluviales et dans une bande de 10 mètres de part et d'autre de l'axe. Cette règle n'est pas applicable en cas de busage après étude technique appropriée et autorisation de la commune, sous réserve de ne pas augmenter le volume et le débit d'écoulement des eaux pluviales.



Dans le rapport de présentation de la révision du PLU, cette zone est définie comme l'une des très rares zone d'inondation potentielle (en bleu sur la carte ci-dessous). --> **Comment peut-on accorder un permis de construire dans une zone dangereuse ?** En rouge : la zone de construction de la villa.



Source : DICRIM du Rayol-Canadel

La villa située dans la zone dite des 4 chemins

Cette villa achevée en 2021 fait l'objet de souçons de prises illégales d'intérêt par l'un de nos élus.

L'affaire remue le microcosme du Rayol Canadel :

- Le 29 novembre, Var-Matin publiait un article sur cette affaire rendue publique.
- Le lendemain 30 novembre un communiqué du Maire, envoyé à l'ensemble de la population, prenait la défense de Mme de Pontfilly.
- Le 12 décembre un article paraissait dans Var-Matin



Soupçons de prise illégale d'intérêts, le maire défend son élue

Laissons la justice trancher sur cette affaire.

Le projet de la carrière

Selon nos sources Polo, notre garagiste, partirait en fin d'année.

Le programme de la carrière est un projet d'envergure qui verra le jour sur cet emplacement à l'entrée Est du village, nous déplorons une architecture pas en accord avec le style du reste du village et sa palette chromatique.

Questions :

- ce programme est une opportunité pour augmenter la population du village, mais répondra -t-il à la problématique des logements sociaux et à l'accession pour les actifs avec des prix contenus ?
- la promesse faite par Mr le Maire de conserver une station d'essence automatique sera-elle tenue ?

Exemple architectural

En face de l'ancien magasin Anne Claire, sur la propriété située au-dessus des Conteneurs Semi-Enterrés, des restanques sont en cours de restauration. Les murs de soutien paysagers de ces restanques sont un excellent exemple du bon savoir faire dans notre commune.

Félicitations pour les heureux propriétaires de cette réalisation

Un ensemble de logements sur le site de l'ancienne carrière





Vœux du maire

Nous avons tous reçu dans nos boîtes à lettre un courrier de la mairie nous adressant les vœux du Maire. Je vous communique ci-dessous le courrier reçu au titre de l'AARC.

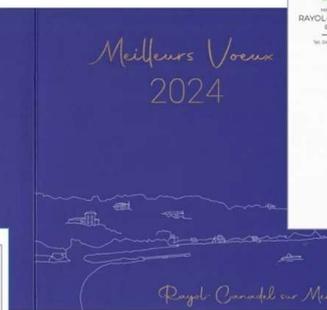
Merci de noter que la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 6 janvier dans la salle des fêtes.

Je vous présente, avec le Conseil Municipal, mes souhaits pour une très belle année 2024, avec la venue que, pour vous-même et vos proches, elle apporte bonheur, réussite et plaisir d'être ensemble. Et que la santé vous accompagne tout au long de l'année !

Toute notre équipe reste engagée, plus que jamais, à mener à bien les actions nécessaires pour assurer le mieux vivre des habitants et le bien-être des estivants.

Très cordialement
Bien à vous.

Jean Plénat
Maire du Rayol-Canadel-sur-Mer
Vice-Président de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez



Voilà dans les grandes lignes de ce qu'il faut retenir de cette fin d'année 2023.

Je me joins à l'ensemble du Conseil d'Administration de l'AARC pour vous souhaiter une très bonne année 2024.

Sébastien GIVELET

Président de l'Association Les Amis du Rayol Canadel

Pour le Conseil d'Administration

[Association agréée](#)

[Entre Terre et Mer](#)

[Protéger et Valoriser](#)

[Notre Territoire](#)

[Vous recevez cette newsletter car vous êtes
adhérent](#)

[Unsubscribe](#)

**Cette newsletter est arrivée dans le spam de votre messagerie, afin
d'éviter que cela ne se reproduise, veuillez faire approuver/faire
confiance à notre adresse mail :**

CA@lesamisdurayolcanadel.onmicrosoft

Enregistrez nous dans vos contacts !

